

Dépôt annuel des comptes et du rapport d'activité des fondations reconnues d'utilité publique

[Accéder au Service en ligne](#)

Il faut utiliser FranceConnect ou avoir un compte demarches-simplifiees.



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00